



---

# ANALYSE DES IMPORTATIONS

---

OIGNONS ARGENTES

JANVIER A DECEMBRE 1983



Gouvernement  
du Canada

Expansion industrielle  
régionale

Government  
of Canada

Regional Industrial  
Expansion

Canada 

Pub. No. 85006 - PM  
I.D. 2150  
Le 2 août 1985

OIGNONS ARGENTES

JANVIER A DECEMBRE 1983

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à la:

Division de l'information et analyse des marchés  
Direction du développement des marchés  
Expansion industrielle régionale  
Ottawa, Canada, K1A 0H5  
Tél: (613) 995-8216

© Tous droits réservés 1984

Couronne du Canada. Reproduction interdite sans le  
consentement écrit du ministre de l'Expansion industrielle  
régionale.

TABLE DES MATIERES

	<u>PAGE</u>
<u>SECTION I</u> - Portée de l'analyse	3
<u>SECTION II</u> - Production canadienne	3
<u>SECTION III</u> - Analyse des importations d'oignons argentés	4
TABLEAU I - Résumé pour 1983-1984 y compris le graphique I	5
TABLEAU 2 - Par région d'entrée	6
TABLEAU 3 - Par mois d'entrée	7
<u>SECTION IV</u> - Concentration du marché des importations	8
<u>SECTION V</u> - Importateurs canadiens	8
<u>SECTION VI</u> - Exportateurs étrangers vers le Canada	9
<u>SECTION VII</u> - Tarifs du Canada et de l'étranger	10

- 
- REFERENCES:
- (1) Tarif douanier: numéro 9020-1
  - (2) La nomenclature canadienne pour le commerce international des marchandises (Cat. #65-502F, Statistique Canada)
  - (3) Importations par marchandises (Cat. #65-007, Statistique Canada) Code N.C.C.I. 94-99 et 99-25.

SECTION I

PORTEE DE L'ANALYSE

Le présent rapport est fondé sur une analyse détaillée des factures de douanes de Revenu Canada touchant les importations d'oignons argentés en barils et en vinaigre de conservation pendant la période de janvier à décembre 1983. Seules les livraisons provenant des Pays-Bas et d'Israel ont été prises en compte.

Les codes suivants de la Nomenclature canadienne pour le commerce international des marchandises (N.C.C.I.) ont été examinés:

94-99(89) Légumes préparés/conserves, non en boîte,  
non désigné ailleurs

99-25(20) Marinades

Description du produit

Oignons argentés - un petit oignon blanc enrobé d'une pelure argentée blanche utilisé surtout dans le commerce de la gastronomie et du marinage.

SECTION II

PRODUCTION CANADIENNE

Le Canada produit actuellement des oignons argentés. Toutefois, Statistique Canada ne publie pas de données distinctes sur la production ou les livraisons.

SECTION II

ANALYSE DES IMPORTATIONS

Les importations d'oignons argentés dans des barils de vinaigre de conservation pendant la période de janvier à décembre 1983 ont totalisé 2,704 barils d'une valeur de \$560,834.

Tous les oignons argentés importés au Canada pendant la période à l'étude étaient dans des barils de 135 kilogrammes (poids net égoutté). Les Pays-Bas sont le principal pays d'origine, absorbant 94 pourcent de la valeur totale ou \$528,193. Israël a fourni le reste, soit \$32,641. Sur la quantité totale importée (811,200 lbs.), 57 pourcent ou 463,690 lbs. sont entrés au Canada par des ports situés en Ontario et 347,510 lbs. ou 43 pourcent, par des ports situés au Québec et en Nouvelle-Ecosse.

On comptait 9 importateurs d'oignons argentés dans des barils de vinaigre de conservation durant la période à l'étude. Tous les importateurs sont des fabricants ou des transformateurs de produits alimentaires.

Toutes les livraisons figurant dans la présente analyse sont, d'après la terminologie de Statistique Canada, des opérations purement commerciales, c'est-à-dire des livraisons entre sociétés non affiliées.

Tous les détails de l'analyse figurent dans les tableaux suivants.

---

NOTE: Les valeurs sont fondées sur le prix de vente F.A.B. à l'usine en dollars canadiens. Le prix de vente représente la valeur payée par l'importateur sans compter le fret, l'emballage et les assurances quand on l'indique. Tous les escomptes commerciaux sont déduits du prix de vente, s'il y a lieu.

TABLEAU 1 - RESUME

IMPORTATIONS D'OIGNONS ARGENTES DANS UN VINAIGRE DE CONSERVATION

VENTILATION SEMI-ANNUELLE - 1983 ET 1984 (1)

	<u>Quantité</u> (Livres)	<u>Valeur</u> (\$)	<u>Prix</u> <u>unitaire</u> <u>moyen</u> ( <u>\$</u> )
Janvier à juin 1983	475,500	335,509	0.71
Juillet à décembre 1983	<u>335,700</u>	<u>225,325</u>	<u>0.67</u>
	811,200	560,834	0.69
Janvier à juin 1984	310,950	192,681	0.62
Juillet à décembre 1984	<u>300,800</u>	<u>205,183</u>	<u>0.68</u>
	611,720	397,864	0.65

(1) Voir Pub. No. 85004-PM

GRAPHIQUE I

VENTILATION SEMI-ANNUELLE 1983 ET 1984

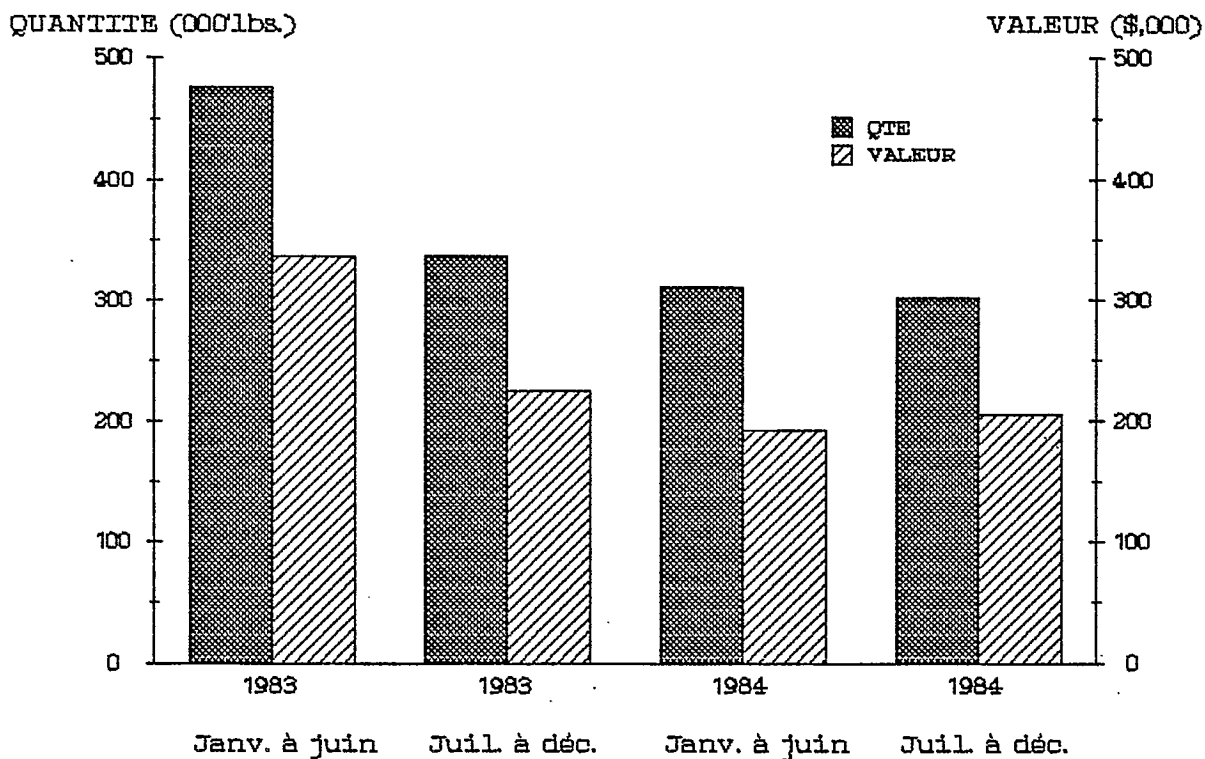


TABLEAU 2

IMPORTATIONS D'OIGNONS ARGENTES DANS UN VINAIGRE DE CONSERVATION - PAR REGION D'ENTREE

JANVIER A DECEMBRE 1983

<u>Taille des barils</u> (kg)	<u>Taille des oignons</u> (mm)	<u>Quantité</u>		<u>Valeur</u> (\$)	<u>REGION D'ENTREE</u>	
		<u>(nombre de barils)</u>	<u>(lbs.)</u>		<u>Ontario</u>	<u>Québec &amp; Nouvelle-Ecosse</u> (000 lbs.)
135	14/16 à 16/18*	448	134,400	102,246		
	18/21	1,390	417,000	287,176		
	21/23	606	181,800	118,587		
	23/25	89	26,700	16,604		
	Inconnue	171	51,300	36,221		
<b>TOTAL</b>		<b>2,704</b>	<b>811,200</b>	<b>560,834</b>	<b>463*</b>	<b>348*</b>

NOTES: (1) - Les tailles des barils indiqués sont "poids net égoutté" (300 livres, poids net)

\* - Regroupées pour en préserver le caractère confidentiel.



TABLEAU 3

IMPORTATIONS D'OIGNONS ARGENTES

DANS UN VINAIGRE DE CONSERVATION

PAR MOIS D'ENTREE

EN ORDRE DECROISSANT DE QUANTITE (LIVRES)

JANVIER A DECEMBRE 1983

<u>Mois</u>	<u>Quantité</u> (lbs.)	<u>Valeur</u> (\$)
Avril	142,500	99,243
Août	107,100	80,893
Mai	239,700*	177,956*
Juin		
Novembre	202,800*	124,649*
Octobre		
Décembre		
Mars	119,100*	78,093*
Février		
Janvier		
Septembre		
TOTAL	811,200	560,834

NOTES: \* - Regroupées pour en préserver le caractère confidentiel

- Il n'y a eu aucune importation d'oignons argentés en juillet 1983.

SECTION IV

CONCENTRATION DU MARCHE DES IMPORTATIONS

OIGNONS ARGENTES

JANVIER A DECEMBRE 1983

<u>Valeur</u> <u>(\$)</u>	<u>PART DU MARCHE</u>		
	<u>3 principaux</u> <u>importateurs</u> ( - )	<u>5 principaux</u> <u>importateurs</u> % de la valeur	<u>9 principaux</u> <u>importateurs</u> ( - )
560,834	70	88	100

SECTION V

IMPORTATEURS CANADIENS

Voici la liste, en ordre alphabétique, des importateurs d'oignons argentés dans des barils de vinaigre de conservation de janvier à décembre 1983, tel que figurant à la Section III:

<u>NOM</u>	<u>ADRESSE</u>
Aliments Ault Ltée Div. Catelli	St. Hyacinthe, Québec
Aliments Kouri Inc.	Ste Rose de Laval, Québec
Aliments Oriental Inc. (Oriental Foods Inc.)	Laval, Québec
Bicks Pickles Div. of Multi-Foods	Scarborough, Ontario
Canadian Cannery Ltd.	Hamilton, Ontario
Produits Canvin Ltd. Div. Gattuso	Ville St. Laurent, Québec
M.W. Graves & Co. Ltd.	Berwick, Nouvelle-Ecosse
Miller & Smith Food	Toronto, Ontario
E.D. Smith & Sons Ltd.	Winona, Ontario

SECTION VI

EXPORTATEURS ETRANGERS VERS LE CANADA

Les exportateurs d'oignons argentés en provenance des Pays-Bas et d'Israel vers le Canada en 1983, d'après l'analyse de la Section III, sont les suivants en ordre décroissant de valeur:

<u>NOM</u>	<u>ADRESSE</u>		<u>VALEUR</u> <u>(\$,000)</u>
A. Swanenburg & Co.	Etten-Levr	Pays-Bas	457
Gilboa Beit-Hashita		Israel	)
G.H. Polderman B.V.	Sintmaartensdijk,	Pay-Bas	) 104*

NOTE: \* - Regroupées pour en préserver le caractère confidentiel

SECTION VII

TARIFS DU CANADA ET DE L'ETRANGER

CANADA

Les oignons argentés inclus dans la présente analyse étaient imposables aux termes du numéro tarifaire suivant le plus souvent appliqué.

<u>Numéro tarifaire</u>	<u>Description</u>	<u>Tarif de préférence britannique</u>	<u>Tarif de la nation la plus favorisée</u>	<u>Tarif général</u>	<u>Tarif de préfé- rence général</u>	<u>R.-U.&amp; Irlande</u>
9020-1	Légumes, marinés ou conservés dans le sel, la saumure, l'huile, le vinaigre, l'acide acétique ou la moutarde liquide, ou dans l'anhydride sulfureux ou d'autres agents de conservation similaires, qu'ils soient ou non dans des boîtes hermétiques ou d'autres récipients hermétiques; légumes marinés ou conservés de toute autre manière, n.d.....	1983 12.5%	15%	35%	-	15%
	.....	1984 12.5%	12.5%	35%	-	12.5%

Les pays d'exportation et leur accord tarifaire figurant dans la présente analyse sont les suivants:

Nation la plus favorisée: Pays-Bas

Nation la plus favorisée ou tarif de préférence général: Israël

NOTE: Pour recevoir un traitement tarifaire de préférence général, un certificat d'origine spécial est requis.

Les numéros tarifaires et les taux de douanes sont sujets à des changements et on devra les vérifier en s'adressant directement au:

Programmes Tarifaires (Tél: (613) 996-9480)  
Revenu Canada  
Douanes et Accise  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0L5

PAYS ETRANGERS

Prière d'adresser les demandes relatives aux tarifs et aux règlements commerciaux des pays étrangers aux:

Centre d'information sur le commerce (Tél: (613) 993-6435)  
Bureaux internationaux  
Affaires Extérieures  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0G2

